

N°19 - MAI 2010

# A la une...

près cet hiver rigoureux, voici enfin le printemps qui s'installe...

Nous allons maintenant pouvoir réparer nos routes fortement abîmées par le gel et le sel. Sel que nous avons beaucoup plus utilisé que les années précédentes malgré une pénurie en cours d'hiver..

Comme vous allez pouvoir le découvrir dans les pages qui suivent, d'importants travaux sont prévus cette année encore.

D'autres s'achèvent, enfin!!

Les locaux de la garderie périscolaire sont prêts à accueillir les enfants depuis déjà quelques semaines mais il manquait l'accès voirie. Ce devrait être achevé, espérons-le, pour la mi-mai.

Trois classes neuves de l'école sont déjà utilisées, une quatrième le sera à la fin mai. Le chantier de rénovation de la cinquième classe débutera cet été.

La classe de CM1-CM2 est au sommet de la technique avec un tableau numérique et des ordinateurs pour les enfants. Je peux vous assurer qu'enfants et enseignant sont conquis.

Les grandes lignes du budget 2010 vous sont présentées de façon moins austère et un condensé des conseils municipaux est toujours présent.

Pour la troisième année consécutive la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a baissé, passant de 10,02% en 2009 à 8,82% pour cette année.

Enfin, cette année nous continuons l'embellissement de notre village par un fleurissement plus important et nous comptons sur vous pour de belles maisons fleuries.

Bien cordialement.

Jean-Louis FLORES

#### Dans ce numéro :

Etat civil	2
Infos mairie	2-5
Environnement	5-8
Zoom sur	9-10
La vie des	11-12



### Naissances



Bienvenue à :

Constance, Florence, Chantal PITHOIS, née le 19 novembre 2009 Erwann, Klaus, Gaston LECOMTE - DECHAMP, né le 30 janvier 2010.



Décès

Renée, Louise GESSEAUME veuve MASSET décédée le 16 janvier 2010 Vannary YOU, décédée le 03 février 2010



# La mairie vous informe

La mairie sera fermée les 14 et 15 mai.

# L'essentiel des conseils municipaux des 8 décembre 2009 et des 6 février, 1er mars et 8 avril 2010

- Afin de pouvoir honorer les factures en attente, notamment celles des travaux de la garderie, le Conseil, sur proposition du Maire, a décidé d'inscrire en section d'investissement pour l'exercice 2010 les sommes nécessaires en attente du vote du budget primitif. De plus, il a été procédé à l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'une banque, elle permet de disposer des fonds nécessaires en attente du versement du solde des subventions.
- ⇒ La commune a la possibilité de déposer tous les ans, des demandes de Dotation Globale d'Équipement (DGE). Si le dossier est accepté, les travaux sont financés à hauteur de 30%. Un 1er dossier a été déposé pour divers équipements municipaux (remplacement des convecteurs de la salle polyvalente, travaux de sécurité dans les bâtiments communaux...) et un 2ème dossier a été déposé pour l'amélioration de la sécurité routière dans les différents hameaux de la commune.
- ⇒ Un groupement de commande avec la CAPY a été signé pour :
  - La vérification périodique des bâtiments recevant du public et les équipements industriels,
  - Les fournitures pédagogiques, de bureau et de petits équipements,
  - Les assurances,
  - La restauration collective.
- ⇒ Concernant le terrain multi-activité, les terrains d'Ablis et de Prunay n'étant pas encore finis, les autres communes, dont Boinville, ont décidé d'attendre pour constater la bonne fin d'exécution de travaux.
- ⇒ Une convention de mise à disposition du transport scolaire va être conclue avec la mairie d'Allainville aux Bois. Une estimation du coût mensuel a été réalisée et doit être finalisée afin de facturer à la commune d'Allainville une partie du coût.
- ⇒ Le conseil municipal du 8 avril 2010 a voté le budget 2010 (détails dans l'article « Zoom sur » en pages 9 et 10) et les tarifs suivants :
  - Concession cimetière : perpétuelle 2000€, centenaire 788€, trentenaire 525 €
  - Salle polyvalente : 290 € pour les boinvillois et 590 € pour les extérieurs
  - Garderie (tarif mensuel pour 4 jours par semaine) : matin 55,03 €, soir 67,27€, matin et soir 91,72 €
  - Subvention communale pour le transport scolaire (pour les collégiens et lycéens se rendant à Dourdan uniquement) : 42€



# La mairie vous informe

**TRAVAUX** 

### Ouverture de l'accueil loisirs

Malgré nos efforts, des retards dans la réalisation des travaux visant à finaliser le cheminement pour l'accès à la garderie ont empêché l'ouverture de l'accueil loisirs début mars comme nous l'avions prévu et annoncé en début d'année.

L'équipe municipale et les animateurs restent mobilisés en vue de la mise en place de l'accueil loisirs mais compte tenu de la situation, l'ouverture est reportée. Cet accueil sera proposé à partir des vacances d'été. Une campagne de préinscription a été lancée début avril afin de permettre de fixer de manière définitive les périodes d'ouverture (en fonction du nombre d'enfants inscrits) et les tarifs (ceux-ci sont estimés au maximum à 18 € par jour).

Dans cette attente, les préparatifs continuent et les animateurs font appel aux habitants de la commune pour récupérer du matériel en vue de l'ouverture de l'accueil loisirs (cf. liste ci-contre).

Vous pouvez déposer vos dons en mairie. Merci d'avance!

#### Route entre Bretonville et Ablis

Dans le cadre des prévisions communales de voirie 2010, la réfection de la route entre Bretonville et Ablis devient une priorité. Cette route ayant été transférée à la CAPY, nous avons sollicité, par le biais de la CAPY, le Conseil Général afin d'obtenir une subvention au titre du programme exceptionnel de voirie du conseil général.

Le dossier est déposé, à ce jour nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. Compte tenu du coût prévisionnel, la réalisation de ces travaux reste subordonnée à l'obtention d'une subvention.

#### La garderie récupère...

- Rouleaux en carton (papier toilette ou sopalin),
- Laine
- Journaux publicitaires
- Bouchons de liège
- Pinces à linge en bois
- Livres pour enfants
- Jeux et jouets en bon état
- Vêtements enfants (fille/garçon du 3 au 12 ans)

### Création d'une commission cimetière

A la demande du conseil municipal, un relevé topographique de notre cimetière a été réalisé par un cabinet de géomètres.

Parallèlement une **Commission Cimetière** a été créée. Elle est constituée de Jean Louis FLORES, Sophie DELISLE, Michèle BUNEL, Gilles DUPUY et Michel BRISSET. Elle suivra, la gestion des concessions et emplacements disponibles, les concessions dites ou présumées à l'abandon, l'installation du columbarium, afin d'obtenir une gestion optimisée de notre cimetière.

Pour exemple les concessions semblant à l'abandon (selon les termes des textes de lois en vigueurs) seront répertoriées, les ayants droit seront contactés. Dans le cas où aucune réponse de leur part ne parviennent en mairie après le temps légal ou s'ils ne souhaitent pas conserver la sépulture,

l'emplacement sera considéré à l'abandon et mis à disposition. Il sera signalé par un affichage près du tombeau.

A l'heure actuelle, aucune procédure n'est en cours.



L'écho boinvillois N°19 - MAI 2010 Page 4



# La mairie vous informe



### Remerciements à Nicole COLEOU

Pour la dernière fois, Nicole a concocté un déjeuner gourmand à l'occasion du repas du CCAS qui s'est déroulé en décembre... Pendant de nombreuses années, nous avons eu le plaisir de faire appel à ses services. La qualité et la quantité étaient toujours de rigueur...

Toute l'équipe municipale et les membres du CCAS lui souhaitent bon vent pour une retraite bien méritée.

### Cérémonie des voeux

Cette année, Jean-Louis Florès a présenté les vœux du conseil municipal aux boinvillois en images... Il a en effet commenté les réalisations de 2009 et les projets pour 2010 et les années à venir en présentant un diaporama illustrant les différents projets communaux. La cérémonie s'est déroulée en présence de

Jean-Frédéric Poisson, Député des Yvelines, de Jean-Louis Barth, Conseiller Général, Maire d'Ablis et Président de la CAPY, et des Maires des communes de la CAPY.

De nombreux habitants de Boinville ont apprécié cette cérémonie, qui s'est terminée avec la remise des médailles du travail. Les participants ont ensuite profité de cette rencontre pour déguster la traditionnelle galette des rois.



### ENFANCE ET JEUNESSE

# Inscriptions pour la rentrée 2010

Les bulletins d'inscription pour la cantine, le ramassage scolaire et la garderie périscolaire pour la rentrée prochaine seront prochainement disponibles.

Ils seront distribués dans les écoles de Boinville le Gaillard et Allainville aux Bois, mais vous pourrez également les télécharger sur le site www.boinville-le-gaillard.fr.

#### A noter!

Le règlement intérieur de la cantine vient d'être modifié par la CAPY. Il prévoit notamment de nouvelles dispositions sur les sanctions en cas de comportement inapproprié des élèves et une majoration du prix du repas lorsque les enfants se présentent à la cantine sans avoir été inscrits au préalable.



# La mairie vous informe

# L'école de Boinville à l'heure du numérique !

La classe de CM1-CM2 de notre école vient d'être équipée d'un tableau numérique et de 11 ordinateurs portables...

L'écho boinvillois laisse la parole aux élèves de CM2 pour vous en parler...

« Les ordinateurs c'est
extra sauf quand il n'y a pas
de batterie on peut perdre
ce qu'on recherchait.
Le tableau c'est sympa
mais parfois il marche pas.
sinon c'est bien ça fait
classe moderne. »
Floriane

« Le tableau numérique, c'est génial. Maintenant, je n'ai même plus envie de sortir en récréation et j'adore l'école. Le seul problème (je ne suis pas concernée) est que certains élèves du 1er rang se plaignent d'avoir mal aux yeux. Moi, je n'ai pas mal et j'adore faire des exercices au tableau. Les ordinateurs portables, c'est ce que je préfère à l'école. C'est très pratique surtout pour faire des recherches ou pour taper nos rédactions. On peut mettre la police qu'on veut, la couleur. C'est juste GENIAL !!!!!! » Lara.

« Moi j'aime bien le tableau numérique. La maîtresse montre des images alors qu'avant elle devait les imprimer. Le défaut, c'est l'écriture (c'est difficile d'écrire sur ce tableau). Les ordinateurs, quelques fois je me dis qu'on a de la chance de les avoir. On fait des recherches, beaucoup de choses. J'adore ça. »



« Le tableau numérique est très bien, on peut mieux apprendre. Avant pour voir une image la maîtresse devait imprimer l'image et en plus on ne voyait pas très bien. Maintenant on voit mieux, même très bien. On peut faire pleins d'autres exercices avec et je trouve que c'est marrant. Les ordinateurs aussi mais moins que le tableau. On peut aller sur les on peut aussi taper nos contes ou d'autres choses. »

« Les ordinateurs c'est sympa, sauf quand il n'y a plus de batterie. Il y en a 11, c'est beaucoup. On peut faire des recherches à l'école au lieu de les faire à la maison. Le tableau numérique c'est génial sauf quand il y a une coupure de courant. C'est bien car on peut faire des exercices sans que la maîtresse corrige, c'est pratique. »

Alexandre

« Cette classe est formidable on a «un tableau numérique et des ordinateurs portables». C'est tellement bien qu'on veut plus aller en récréation, et c'est simple pour les exposés par exemple on peut montrer des photos des images c'est chouette!!! Les ordinateurs nous permettent de faire des recherches et des rédactions. J'aurai du mal à quitter cette école, mais ça sera bien aussi le collège. »

Éva

« Les ordinateurs et le tableau numérique sont trop bien c'est dommage l'année prochaine on ne pourra plus s'en servir. On peut le monter ou descendre, les ordinateurs on s'en sert chacun notre tour pour les rédactions nous faisons aussi des recherches pour nos exposés, enfin c'est super, c'est comme une nouvelle école. »



### La mare des saules reprend vie

Depuis plusieurs années, on pouvait constater que la mare des saules à Bretonville se vidait inexorablement, sans que les remplissages successifs ne parviennent à régler ce problème.



Les zones humides étant de la compétence de la CAPY, l'insistance de la mairie de Boinville le

Gaillard a permis que les travaux nécessaires soient réalisés cet automne. Ceux-ci consistaient à modifier la collecte des eaux pluviales de Bretonville. Dorénavant, la totalité des eaux pluviales se déverse dans la mare.

Nous espérons que l'association de pêche de la commune reprendra ses fameux lâchers de truite qui manquent à beaucoup.



le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 1er avril au 30 septembre du lever du soleil à 11 h, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Le brûlage de toute autre matière est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental : les déchets non végétaux doivent donc être déposés à la déchetterie.

Nous rappelons qu'il ne faut pas brûler lorsqu'il y a du vent, que les feux ne doivent pas être allumés avec des produits polluants et qu'il faut toujours être présent avec un point d'eau à proximité.

### Utilisation des engins à moteur

Les tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

Du lundi au vendredi Le samedi

Le dimanche et les jours fériés

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

de 10h00 à 12h00



L'ACCET a toujours besoin du soutien de chacun d'entre nous contre la décharge de Groslieu. Le combat reste d'actualité, le dossier n'avance pas, il est indispensable que nous restions mobilisés.

### Comment agir?

Vous pouvez consulter le site : www.accet-grolieu.com

Vous pouvez renouveler votre carte d'adhésion en mairie.

(Bulletin d'inscription joint au présent journal)



# Hiver et ligne 13-18



Les usagers de cette ligne ont pu constater, à notre grand regret, que de nouveau, les transporteurs ne font que ce qu'ils veulent.

En effet, comme vous le savez, ils sont dans l'obligation d'informer le plus rapidement possible les délégués aux intempéries et la mairie.

Or durant cette période hivernale particulièrement difficile, ils n'ont jamais tenu informés les mairies ou les délégués. De ce fait nous n'avons pu mettre les affi-

ches dans les abribus, ce qui aurait évité l'attente inutile dans le froid aux arrêts de car.

De plus, aucune information sur le site internet de Véolia n'était disponible.

Il faut également savoir que les arrêtés d'interdictions de circulations (usage des lignes régulières ou scolaires) ne concernaient que les départements de l'Essonne ou de l'Eure et Loir, donc même si la préfecture des Yvelines n'émettait pas d'arrêtés, le transporteur pouvait aisément prévenir puisque les cars partant de Rambouillet ne pouvaient circuler dans l'Essonne, département où se situent les collèges et lycées dont nous dépendons.

En conséquence, et afin de montrer son mécontentement, Monsieur le Maire a écrit au syndicat des transports afin de lui signifier l'incapacité de Véolia à gérer la situation. Une rencontre a donc été organisée entre les maires de la CAPY et le directeur de Véolia afin d'obtenir des éclaircissements et explications sur les problèmes survenus.

Lors de la dernière séance du 15 mars 2010 au SITRD\*, les maires (Boinville le Gaillard, Allainville aux Bois et Sainte Mesme) ainsi que les délégués ont pu de nouveau exprimer leur colère (il semblerait que les autres transporteurs dépendant de ce syndicat ne se soient pas mieux comportés vis-à-vis de leurs usagers). Le bilan de cet hiver est de constater un mépris grandissant de la part de nos transporteurs.

Toutefois, compte tenu que cette mission ne fait pas partie de ses attributions, nous tenons à remercier Mme Labouysse, secrétaire du SITRD, qui a essayé, en fonction des informations dont elle disposait, d'informer au mieux les mairies et les délégués.

\* SITRD Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan

Lors de la séance du 22 juin 2009 a été créée la Commission Temporaire de Concertation, au sein du SITRD. Celle-ci a pour but d'élaborer d'un livret guide pour les utilisateurs des transports. Ce livret devrait être distribué aux usagers dès la rentrée scolaire 2010.

Cette commission se réunira pour la première fois le 12 avril 2010. Elle est constituée des membres suivants :

Mme Père : Déléguée titulaire d'Authon la Plaine, 1ère Vice-Présidente du SITRD.

Mme Bellinelli : Déléguée titulaire de Roinville

Mme Bunel : Déléguée titulaire de Boinville le Gaillard

M. Morvan : Transports Véolia

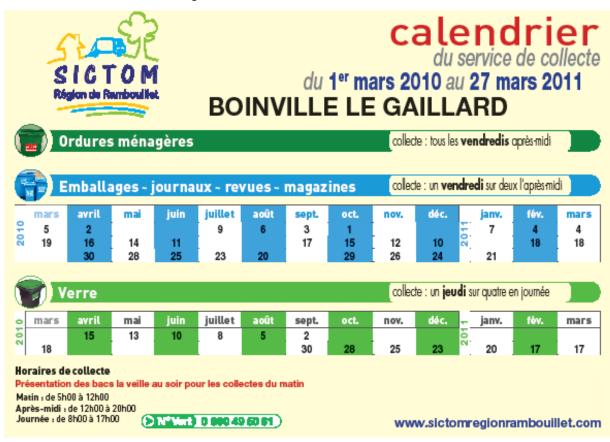
Mme Thibaut : Parents d'Elèves (Collège E.Auvray)

Mme Plechot : Parents d'Elèves

Madame et Messieurs les chefs d'établissement des collèges et lycées de Dourdan



Le nouveau calendrier de ramassage des déchets a été distribué dans les boîtes aux lettres. Le voici :



# Une carte d'accès pour la déchetterie

Depuis le 15 février 2010, Le SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets) a mis en place une carte d'accès pour les déchetteries. Cette carte sera obligatoire à partir du 1er septembre 2010 pour les particuliers et les professionnels.

- L'accès aux déchetteries restera gratuit pour les particuliers détenteurs de cette carte (dans la limite de 2m3/semaine),
- Pour les professionnels, elle permettra de faciliter et de sécuriser la facturation.

Cette carte sera valable dans les 18 déchetteries gérées par le Sitreva.

#### Comment l'obtenir?

#### Particuliers:

Déposez les photocopies d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, ...) et de votre pièce d'identité auprès de l'agent d'accueil. Lors de votre prochaine visite, dans un délai d'une à deux semaines, vous pourrez retirer votre carte dans la même déchetterie. Si vous souhaitez recevoir votre carte chez vous, joignez aux photocopies une enveloppe timbrée à votre adresse, au format 22 x 11.

#### **Artisans et commerçants :**

Afin de faciliter la facturation de vos apports, déposez un extrait k-bis de moins de 6 mois auprès de l'agent d'accueil, et faites connaître votre adresse de facturation si celle-ci est différente de celle de votre siège. Lors de votre prochaine visite, dans un délai d'une à deux semaines, vous pourrez retirer votre carte dans la même déchetterie.



# Zoom sur...

# Le budget de la commune

Comme chaque année, du mois de janvier au mois d'avril, revient le même casse tête :
« Le BUDGET ».

Les six membres de la commission budget\* se réunissent durant cette période afin d'établir après de nombreuses discussions, opérations, arrachage de cheveux, un budget primitif à l'équilibre. Il ne faut pas oublier Laura, notre secrétaire de mairie, dans ce délicat travail en amont de celui de la commission, à savoir les heures passées au coude à coude avec Mr le maire, le nez dans les chiffres, les devis, subventions, les factures etc....

Lorsque le budget est « prêt » on peut, si la commission le souhaite, le soumettre à la trésorerie de Saint Arnoult en Yvelines, pour avis.

Si le budget ne convient pas il faut revoir la copie.

Si tout est bon, le budget primitif est présenté au conseil municipal qui le vote.

# Le budget 2010 a été voté lors du conseil municipal du 8 avril 2010.

Cette année, pas moins de huit réunions ont été nécessaires à l'établissement du budget, dont nous vous présentons l'essentiel ci-après.

Tout d'abord, les trois taxes : habitation, foncière bâti et foncière non bâti, celles qui vous touchent directement et sont mal appréciées par le contribuable. Et pourtant, la part de recette revenant à notre commune ne représente en moyenne que 38,5% du budget de fonctionnement.

A ces taxes s'ajoutent d'autres impôts perçus par la commune amenant ainsi la part d'impôts et taxes à 49,65%.

Ces recettes ne permettent pas de couvrir les dépenses que la commune souhaite engager. Alors comment faire ?...

Les subventions : Ces recettes sont demandées au conseil général, conseil régional, à l'Etat etc....

Lorsqu'elles sont attribuées, elles participent pour partie aux dépenses que doit engager la commune pour la réalisation de gros travaux (voirie, église, garderie...) mais il reste encore une grosse part à financer. Alors comment y arriver ?...

Compte tenu de la complexité, on ne peut évidement pas tout détailler ici, mais vous comprendrez aisément la difficulté et les priorités qu'il faut gérer pour l'établissement du budget communal.

Jean Louis Flores, Peggy Barbier, Jean Bossaert, Michel Brisset, Michèle Bunel, Gilles Dupuy.

### Les trois taxes

Taxes en % pour Boinville	2008	2009	2010	Moyenne 2009 Communes des Yvelines de 500 à 2000 habi-	Moyenne 2009 Communes des Yvelines
Habitation	7,04	7,15	7,36	7,98	12,69
Foncier bâti	9,96	10,11	10,41	10,73	14,84
Foncier non bâti	29,55	30,00	30,90	47,24	55,24

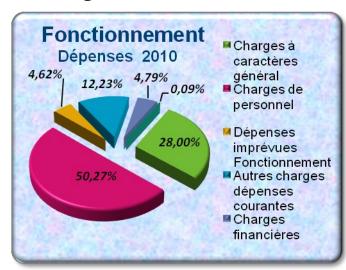
<sup>\*</sup> Les membres de la commission budget :

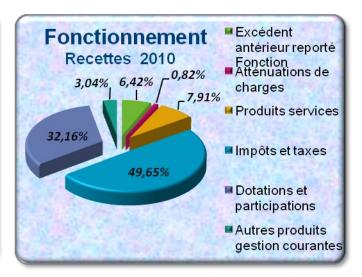


# Zoom sur...

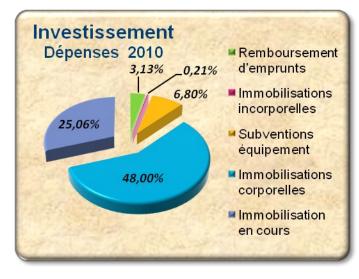
# Le budget de la commune

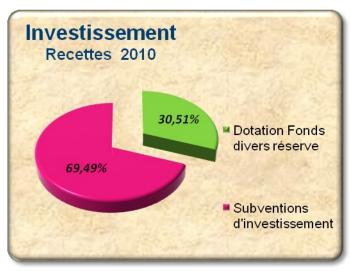
### Le budget de fonctionnement





# Le budget d'investissement





# Le budget 2010 permettra les réalisations suivantes :

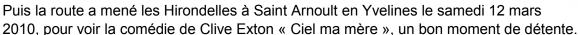
- Réfection complète de l'accès à la garderie, à la Mairie, à l'école et à l'église,
- Ravalement de la façade arrière de la mairie,
- Travaux électriques dans les bâtiments municipaux,
- Remise en état de la cloche et de l'horloge de l'église,
- Aménagement du cimetière.
- · Réhabilitation des bornes incendie,
- Equipement mobilier de la garderie.
- Réfection de la route entre Ablis et Bretonville sous réserve de l'accord de subvention du conseil général).



# Du côté des associations

### LE CLUB DES HIRONDELLES

Le dimanche 21 février 2010, 30 équipes se sont retrouvées lors du concours de belote.





Et enfin, notre traditionnelle choucroute a réuni 106 personnes le dimanche 13 mars 2010, pour festoyer, danser au son de l'accordéon et passer ainsi une bonne journée en oubliant ce difficile hiver



#### L'OSASC

Toute l'équipe de l'OSASC vous remercie pour votre active participation à nos manifestations durant l'année 2009 et nous serons heureux de vous retrouver tout au long de l'année 2010. Un remerciement particulier à toutes les personnes qui nous ont aidées à la mise en place et au bon déroulement de nos manifestations.



hirondelles

Le printemps revient et les activités de l'OSASC reprennent :



Nous étions plus de 90 personnes à assister à la Soirée Orientale le 10 Avril dernier, à nous évader vers le désert et dans notre tente Berbère chacun a pu apprécié le Couscous Royal et le spectacle des

danseuses orientales.



Nous espérons que vous avez passé une agréable soirée !!!!

Nous vous proposons également :

- ⇒ Soirées Coupe du Monde de football, avis aux amateurs,
- ⇒ Fête Nationale le 13 Juillet,
- ⇒ Brocante le 5 Septembre.





# Du côté des associations



### Boinville jeunesse

Cette année, une quarantaine de petits boinvillois étaient au rendezvous pour fêter carnaval le samedi 20 mars avec l'association



Boinville jeunesse! Après un défilé dans les rues de Boinville, les enfants et leurs parents se sont retrouvés à la salle polyvalente où des jeux ont été organisés.

Un goûter chaud (crêpes et chocolat) a été offert à chaque enfant ou parent déguisé.

Prochain rendez-vous :
la kermesse de l'école,
qui se déroulera
le samedi 5 juin de 14 h à 18h.

Le dimanche 11 avril, Boinville Jeunesse a proposé avec la troupe de théâtre la Comedia del Ablis une représentation de la pièce de théâtre « le surbook », qui a réuni une soixantaine de personnes.



### **ANNONCES**

Particulier donne cours d'informatique à domicile et dépannage: initiation à Windows et Internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation Internet, wi-fi, création site Internet, récupération données perdues, toutes réparations pc...

Tél 09.52.61.04.78 après 19H
chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...



tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie

Rédacteur en chef

Jean-louis Florès

Rédacteurs / concepteurs Laurent Bodhuin, Michèle Bunel, Claudine Florès, Catherine Lachaussée